



L'EDITO

Comment en finir avec le dopage ?

Depuis la crise financière, voire avant, l'économie mondiale dépend des politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les grandes banques centrales dont la FED, la Banque d'Angleterre ou plus récemment par la banque centrale du Japon. Ces politiques reposent sur l'injection de liquidités afin d'éviter tout blocage du crédit interbancaire et plus globalement pour relancer l'économie. Elles se sont substituées aux politiques de soutien budgétaire devenues impossibles en raison du niveau élevé de l'endettement public. La BCE a, également, sans le crier trop fort du fait des réticences allemandes, eu recours à des pratiques non orthodoxes. De la sorte, les banques centrales ont certainement pu empêcher, tant en 2009 à l'échelle mondiale qu'en 2012 au niveau européen, l'instauration d'une spirale déflationniste de grande ampleur. La question est, aujourd'hui, de savoir comment les banquiers centraux et les responsables politiques pourront sortir de ce dopage monétaire. Aux Etats-Unis, la simple énonciation de la fin progressive du « quantitative easing » a provoqué la chute de la bourse et une légère remontée des taux d'intérêt. La fin de l'injection automatique de liquidités pourrait provoquer des tensions pour le financement des dettes publiques. En effet, les banques centrales cesseraient d'acquérir une partie non négligeable des titres publics. En outre, l'assèchement des liquidités pourrait peser sur les capacités d'investissement des acteurs dans un monde très réfractaire aux risques. De ce fait, plusieurs voix se font entendre en faveur de la poursuite voire de l'augmentation des pratiques monétaires non conventionnelles. Le Japon avec « l'abecomics » semble faire quelques émules au sein même du Gouvernement. Néanmoins, la croissance exponentielle de la base monétaire peut induire, à terme, une inflation non contrôlée et favoriser l'émergence de bulles spéculatives. La sortie du dopage monétaire suppose donc que les économies occidentales retrouvent un chemin vertueux de développement reposant sur des gains réels de productivité et donc sur des innovations structurantes.

L'ACTUALITE

→ Retraite, l'équation impossible

La réforme version 2013 vise à rétablir les comptes pour 2020 en dégagant sous forme d'économies et d'augmentation de prélèvements une vingtaine de milliards d'euros. Comme toutes les précédentes réformes, elle reposera sur un retour d'un minimum de croissance entre 1,5 et 1,8 % ainsi que sur une amélioration substantielle du marché de l'emploi. Compte tenu de l'affaiblissement de la croissance potentielle, sans choc économique, il sera très difficile de respecter le calendrier de réduction du déficit. En revanche, il est à peu près certain que l'effort demandé tant aux actuels qu'aux futurs retraités augmentera, effort qui porte depuis 1993 sur environ 80 milliards d'euros.

→ Pour la retraite de demain

La France se caractérise par un taux de fécondité élevé au regard de celui de ses partenaires européens. Ce taux qui était de 1,87 en 2003 est passé à 1,99 en 2012 près du taux symbolique de 2,1 permettant le renouvellement des générations. Le taux de fécondité était, en 2010, de 1,39 en Allemagne ainsi qu'en Espagne. Il est de 1,49 en Italie. Se rapprochent de la fécondité française, celle du Royaume-Uni ainsi que celle de la Suède. Le niveau élevé de fécondité, en France, s'accompagne, en revanche, d'une modification sensible de l'âge auquel interviennent les maternités. Ainsi, l'âge moyen des femmes qui accouchent est, aujourd'hui, de 30 ans contre moins de 27 ans pour la génération précédente. L'âge de la première maternité est, aujourd'hui, en moyenne, de plus de 28 ans.

→ L'immobilier américain est reparti

Le secteur de l'immobilier confirme, de mois en mois, sa sortie de crise. Au mois d'avril, le nombre de permis de construire en rythme annuel a atteint plus d'un million contre 850 000 au mois de mars. Il y a de moins en moins de ventes forcées pour des raisons financières, 18 % des transactions au mois d'avril 2013 contre 28 % un an auparavant. Les ventes de logements neufs ont progressé de 32,4 % toujours sur un an. Les prix de l'immobilier dans les vingt premières agglomérations américaines ont augmenté de 10,9 % depuis le mois d'avril 2012.





Dépendance, la réforme perdue corps et bien ?

La réforme de la dépendance est une parfaite arlésienne. Annoncée depuis près de sept ans, elle est reportée d'année en année faute d'argent et de volonté politique. Annoncée pour la fin de l'année, elle pourrait une nouvelle fois subir un report. Sera-t-elle planifiée avant ou après les élections municipales de 2014 ou après les élections départementales et régionales de 2015 ? Là est la question, sachant que ce sont les Conseils généraux qui supportent une part non négligeable de la dépendance. Malgré un nombre important de rapports, nul ne sait comment résoudre le problème. La création d'une cinquième branche de la sécurité sociale, budgétivore, est de moins en moins avancée. L'instauration d'un système d'assurance privée continue d'apeurer une partie de la classe politique qui néanmoins répète qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses. Faut-il obliger chaque Français à souscrire une assurance dépendance et à partir de quel âge ? Faut-il instituer un financement individuel ou par l'intermédiaire des entreprises ? Faut-il aider les revenus modestes à accéder à cette assurance ou faut-il réserver l'Allocation pour Perte d'Autonomie aux seuls revenus modestes ? Faut-il effectuer des saisies sur patrimoine pour rembourser les dépenses liées à la dépendance et supportées par la collectivité ? A ces multiples questions, il n'y a pas, pour le moment, de réelles réponses. Pourtant d'ici 2020, il faudra trouver entre 3 à 5 milliards d'euros dont un milliard d'euros au titre de l'APA. Compte tenu des frais d'hébergement, le reste à charge pour les familles peut atteindre assez rapidement 2000 euros (voire plus dans les grandes agglomérations), soit plus que le montant moyen des pensions qui est de 1256 euros...

A SUIVRE...

Après les trente glorieuses et les trente piteuses, les sept pleureuses

Compte tenu des dernières prévisions économiques, le PIB de la France ne retrouverait son niveau de 2008 qu'en 2015. Notre pays n'a toujours pas réussi à effacer les stigmates de la grande récession de 2009 et la récession en cours y contribue encore moins. Si les Etats-Unis dépassent de 3,6 % leur niveau d'avant crise, le Royaume-Uni est 2,5 points au-dessous de son niveau de 2008 ; l'Espagne 7 points en-dessous ; l'Italie, 9 points au-dessous et la Grèce a vu son PIB amputé d'un quart de sa valeur en cinq ans. Pour le moment, la France n'est qu'à 1,5 point de son niveau de 2008. La France aura ainsi perdu un septennat de croissance, phénomène sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

→ Le taux d'épargne pourrait remonter...

Face à la contraction de leur pouvoir d'achat de 0,9 % en 2012, les ménages ont réduit leur effort d'épargne. Le taux d'épargne est ainsi passé durant l'année dernière de 16,1 % à 15,6 %. L'INSEE, dans ses dernières prévisions, considère que le taux d'épargne pourrait remonter cette année de 0,3 point. Cette augmentation pourrait s'expliquer par le fait que les ménages calent progressivement leur niveau de consommation à celui de leurs revenus et qu'ils entendent maintenir un volant suffisant d'épargne de précaution en période de récession et d'augmentation d'impôts.

→ Vous avez dit vieillissement...

Le rapport entre les personnes de plus de 60 ans et les 20 – 59 ans passera en France de 43 à 70 % de 2010 à 2060. En Allemagne, ce ratio passera de 47 à 89 %. La France qui se situait dans la moyenne européenne en 2010 sera, en revanche, bien en-dessous en 2060 grâce à un taux de natalité bien supérieur à celui de ses voisins (source Eurostat).

→ Rendements des régimes de retraite complémentaire en baisse certaine

Les régimes Agirc et Arrco ont, depuis plusieurs décennies, diminué leur rendement afin d'ajuster leurs dépenses à leurs ressources. Ainsi, de 1963 à 2013 le rendement effectif est passé de 14,2 à 6,5 % pour l'Agirc et de 12,8 à 6,6 % pour l'Arrco. Cette baisse est imputable à l'augmentation du taux d'appel des points à 125 % et par la moindre revalorisation des points servis au moment de la liquidation. Avec la désindexation décidée, ce processus ne peut que se poursuivre.

→ Le système de retraite français, une redistribution organisée

Du fait des règles de plafonnement du régime de base, le système de retraite français est redistributif, les pensions reçues ne sont pas strictement proportionnelles aux cotisations versées. Le rapport entre les 10 % des salariés les mieux payés et les 10 % les moins bien payés est de 5,8 quand il est de 4,1 pour les retraités (rapport Moreau-2013).

Le Cercle des Epargnants,
partenaire du Groupe Generali

Génération.com
responsable



LETTRE EDITÉE PAR
LECERCLE DES EPARGNANTS

Directeur de la Publication : Philippe Crevel
Comité de rédaction : Sarah Le Gouez
11, bd Haussmann • 75009 Paris
T : 01 58 38 65 87

www.cerclledesepargnants.com
contact@cerclledesepargnants.com